



Quel que soit l'âge, les femmes divorcées sont plus nombreuses que les hommes. Comme indiqué plus haut, l'explication vient en partie du fait que la polygamie cache la survenue d'événements comme le divorce ou la perte d'une épouse. La fréquence du divorce est en rapport avec l'intensité du mariage : avant 30 ans le mariage est rare (seulement 20% des personnes de 10 ans et plus) et le divorce presque inexistant. Par contre à 30 ans et plus, plus de 70% des hommes sont mariés et la proportion de divorcés se chiffre à 1,5%. On observe la même tendance chez les femmes mais avec une plus forte intensité : la proportion des femmes mariées estimée à moins de 13,0% avant 20 ans atteint 65% à 20-29 ans. De même, la proportion de femmes divorcées qui est négligeable avant 20 ans, atteint 2,7% à 20-30 ans et progresse jusqu'à 6,0% entre 30 et 50 ans.

Quel que soit le milieu de résidence et l'âge, les proportions de veufs et de divorcés sont similaires. Par contre, pour les veuves et surtout pour les divorcées, les proportions sont plus importantes en milieu urbain. Par exemple, à 30-39 et 40-49 ans, les proportions de divorcées sont de 6,4% et près de 10,0% respectivement en milieu urbain contre 2,8% et 2,4% respectivement en milieu rural. On peut penser qu'en milieu rural, la présence des parents et des grands-parents dans la famille élargie et le maintien de certaines traditions qui veulent que le mariage soit une affaire de toute la famille, créent des conditions favorables au dialogue et la réconciliation des couples atténuant ainsi la fréquence des ruptures d'union.

### ☞ L'ethnie et la nationalité

Numériquement, trois ethnies prédominent au Sénégal : les Wolof et les Lébou (45,0%), les Pular (25,2%) et les Serer (13,8%), soit au total 84% des sénégalais. Suivent par ordre d'importance les Diola (5%) et les Manding et les socé (3,9%), principales ethnies du Sud et les Soninké du Nord (moins de 2%). Les autres ethnies sénégalaises regroupées représentent moins de 5,0%. Les Sénégalais d'origine étrangère représentent 1,2% seulement de la population.

Tableau n° 2.06 : Répartition de la population totale selon le milieu de résidence et l'ethnie ou la nationalité

Ethnie/nationalité	Milieu de résidence									
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Wolof/Lébou	1108 642	47,5	924 231	46,4	2 032 873	47,0	2 611 112	42,8	4 643 985	44,5
Poular	456 193	19,6	396 409	19,9	852 601	19,7	1 772 104	29,1	2 624 706	25,2
Sérère	249 358	10,7	261 035	13,1	510 393	11,8	926 853	15,2	1 437 245	13,8
Diola	146 645	6,3	122 365	6,1	269 010	6,2	252 350	4,1	521 359	5,0
Manding/Sossé	89 246	3,8	109 157	5,5	198 403	4,6	213 279	3,5	411 682	3,9
Soninké	56 366	2,4	28 475	1,4	84 841	2,0	86 905	1,4	171 746	1,6
Autres sénégalais	154 147	6,6	137 056	6,9	291 203	6,7	180 846	3,0	472 050	4,5
Africains	49 018	2,1	7 630	0,4	56 648	1,3	44 157	0,7	100 805	1,0
Autres étrangers	18 403	0,8	4 104	0,2	22 507	0,5	2 742	0,0	25 249	0,2
ND	5 413	0,2	1 900	0,1	7 313	0,2	9 070	0,1	16 383	0,2
<b>Total</b>	<b>2 333 429</b>	<b>100,0</b>	<b>1 992 362</b>	<b>100,0</b>	<b>4 325 790</b>	<b>100,0</b>	<b>6 099 418</b>	<b>100,0</b>	<b>10 425 208</b>	<b>100,0</b>

CHAPITRE 1:

**ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION**

**INTRODUCTION**

L'étude de l'état et de la structure de la population est importante à plus d'un titre car révélant à un moment donné les niveaux et tendances passés de la fécondité, de la mortalité et de la mobilité d'un pays.

Le Sénégal au regard de sa structure par âge et sexe est toujours un pays à population jeune avec une prédominance de personnes de sexe féminin. La population du Sénégal demeure très inégalement répartie dans l'espace avec une densité moyenne au kilomètre carré de 50 habitants qui présente un minimum de 10 au Sud Est du pays et un maximum de 3963 habitants à Dakar, région abritant la capitale administrative et économique.

Ce chapitre comporte deux parties, les caractéristiques d'ensemble et la structure de la population. La population est classée en deux catégories : la population de fait et la population de droit. La première se définissant comme étant l'ensemble des personnes résidentes présentes et absentes. La seconde est composée des résidents<sup>4</sup> présents et des visiteurs<sup>5</sup>.

I. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

**1.1 -Effectifs globaux et caractéristiques intercensitaires.**

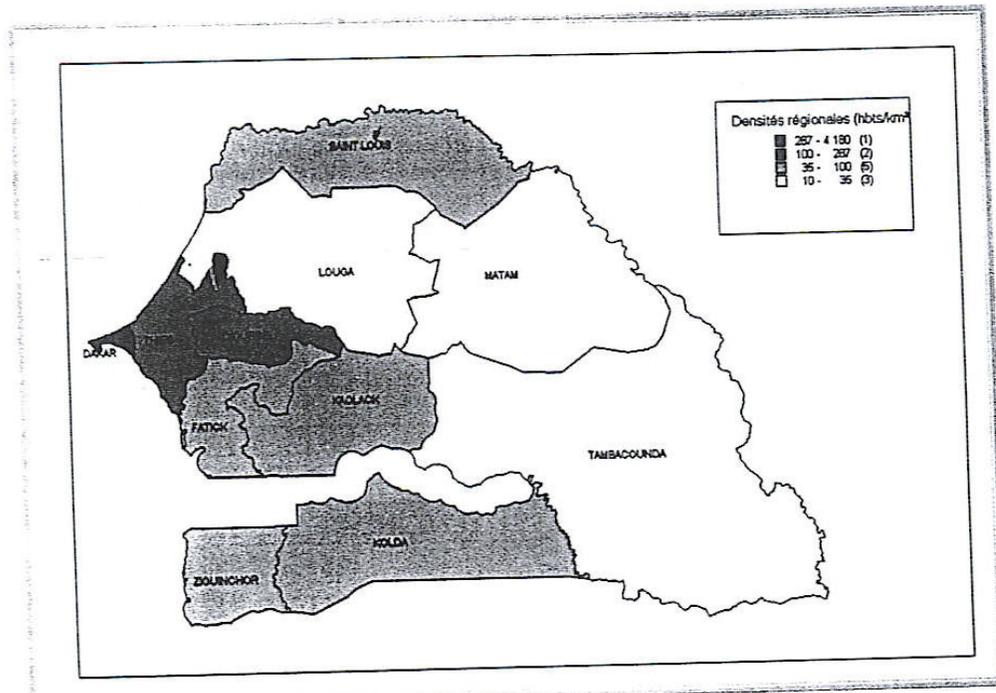
En décembre 2002, les populations de fait et de droit s'élèvent respectivement à 9.552.422 et 9.855.388 personnes. Dans les deux cas, les femmes sont plus nombreuses. Pour la population de fait, les femmes représentent 51,2 tandis que pour celle de droit, elles sont à 50,8% de cette dernière. Notre analyse porte sur la population de droit qui est également appelée « population résidente ».

**Tableau 1.1: Répartition de la population de fait et de droit selon le sexe**

Sexe	Population de fait		Population de droit	
	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	4665730	48,8	4846126	49,2
Féminin	4886712	51,2	5009212	50,8
Total	9552442	100,0	9855338	100,0

<sup>4</sup> Notons que la résidence est définie en fonction d'une nuit de référence au moment du recensement et d'une durée de présence de 6 mois au moins

<sup>5</sup> Le visiteur est la personne ne vivant pas habituellement dans le ménage mais s'y trouvant depuis moins de 6 mois.



Carte 1.1 : Densités de population en 2002 (résultats du RGPH3)

## II. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

Les données sur la structure par âge et sexe sont importantes car elles sont à la base de calculs de nombreux indicateurs démographiques. Le recensement de 2002 confirme la jeunesse de la population sénégalaise : 43% de la population est âgée de moins de 15 ans.

Les rapports de masculinité selon l'âge révèlent plusieurs disparités et distorsions : la dominance féminine aux jeunes âges 0 à 9 ans s'estompe à partir de 10 ans. La migration masculine ne semble pas expliquer ces écarts (voir graphique 1.2).

Tableau 1.4 : Répartition de la population résidente selon les groupes d'âges, par sexe

Groupe d'âges	HOMME%	FEMME%
0-9	30,4	28,6
10-19	25,3	25,4
20-29	16,6	17,2
30-39	10,4	11,5
40-49	7,3	7,5
50-59	4,6	4,5
60-69	3,0	2,9
70-79	1,7	1,7
80-89	0,5	0,5
90 et+	0,1	0,2